

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 JUILLET 2023

Convocation du 04 JUILLET 2023

Etaient présents :

Messieurs BOULAY Olivier, GRASTEAU Daniel, MESCHIN Jean-Michel.

Mesdames KOLLA Marina, MEUNIER Nadège, SOUMAH- BARRIER Aline, BOUCHER Marie-Laure.

Absents : Mme JOFFROY Magali, M CHARLES Alain qui a donné pouvoir à Mme MEUNIER Nadège, TILLARD Romain et M GONZALEZ Alfredo.

Mme BOUCHER Marie-Laure a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

### **Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil en date du 09 juin 2023**

Le compte rendu de la réunion du neuf juin deux mille vingt-trois est approuvé et signé par le conseil municipal.

### **Assurance des risques statutaires**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat d'assurance des risques statutaires est arrivé à échéance le 30 juin dernier. Il convient donc de le renouveler. Jusqu'à présent le contrat était contracté auprès de WTW (GRAS-SAVOYE) par l'intermédiaire du Centre de Gestion 61.

Nous avons reçu les nouveaux taux proposés à partir du 1<sup>er</sup> juillet par RELYENS (CDG 61) ainsi que GROUPAMA qui a également fait une proposition.

	<b>CNRACL</b>	<b>IRCANTEC</b>
RELYENS (CDG)	<b>6.33%</b> (6.08+0.25)	<b>1.40%</b> (1.15-0.25)
GROUPAMA	<b>5.60%</b>	<b>1.10%</b>
<b>Différence</b>	<b>0.73%</b>	<b>0.30%</b>

Après avoir délibéré, le conseil municipal a accepté à l'unanimité la proposition de GROUPAMA, et autorise M le Maire à signer tout document relatif au contrat.

### **Révision des contrats d'assurance en cours**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à sa visite en mairie, notre conseiller GROUPAMA a réexaminé tous les contrats d'assurance en cours auprès de leur organisme.

Il s'avère que tous les contrats nécessitent cette révision, tout en gardant les garanties nécessaires les tarifs sont nettement revus à la baisse.

### **Présentation du projet du schéma de distribution d'eau potable du Département**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, un projet du schéma de distribution d'eau du Département est en cours.

## **Convention relative a une mission d'archivage par le Centre de Gestion de l'Orne.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'archivage effectué pour le SIAEP PERCH'EST par le Centre de Gestion de l'Orne, il a demandé une proposition de convention pour les archives de la mairie.

L'évaluation financière de la prestation s'élève à environ 3 465 euros pour 15 journées de 7 heures soit 105 heures.

Le conseil municipal demande à réfléchir sur le principe de stockage numérisé des archives afin de prendre une décision.

## **Devis de l'entreprise LEGAVE pour les travaux de la bibliothèque.**

Monsieur le Maire signale au conseil municipal qu'il n'y a pas lieu de délibérer sur le devis de supplément car le montant du devis initial n'est pas dépassé.

## **Avancement du journal « Le Magdalénois »**

Le conseil municipal a finalisé le journal. La distribution est prévue pour le jeudi 13 juillet.

## **Questions diverses**

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite aux travaux de la bibliothèque l'inauguration aura lieu le vendredi 08 septembre à 18 heures suivi du verre de l'amitié. Ensuite, un repas sera servi à la Casa di Pinocchio pour le conseil municipal, le personnel et les associations de la commune.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission de sécurité routière du département s'est déplacée pour étudier un changement de régime prioritaire de panneaux stop inversés. Ce changement de priorité n'est pas légal et serait sous la responsabilité du Maire, en cas d'accident, la commune pourrait être mise en cause.

La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> septembre à 19 heures.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h45.